CONSTRUCTION

Carouge: la saga d'un groupe d'immeubles

Ou comment l'obstination d'une famille de la ville sarde est venue à bout de toutes les oppositions...

«Etonnante», le mot n'est sans doute pas exagéré, la cérémonie d'inauguration d'un important ensemble de 79 appartements, qui a eu lieu samedi matin, à la périphérie du vieux Carouge, en présence de quelque 250 invités. Les autorités carougeoises, et le maire, M. Pierre Hiltpold, en tête, les constructeurs, architectes, ingénieurs, entrepreneurs, coordinateurs de l'ensemble et régisseurs. Mais aussi les locataires des immeubles inaugurés et leurs 70 enfants. Et les habitants des immeubles environnants qu'on avait conviés pour se faire pardonner du bruit consécutif à deux ans de travaux...

LA VIE DES COMMUNES: JEAN-PIERRE ARN

En chapeautant la cérémonie, le maître d'œuvre du groupe d'immeubles, l'ancien marchand de vins carougeois André Glaus, propriétaire de la parcelle, avec ses deux fils, tous trois accompagnés de leurs épouses et de petits enfants. Un André Glaus jubilant, tout heureux d'avoir réussi à faire aboutir son projet social après sept ans de combat acharné avec les Travaux publics et les associations de défense du patrimoine. Et qui, dans une vaste arcade non encore aménagée (on verra plus loin pourquoi), recouverte de tables autour desquelles avaient pris place des invités, distribua, aux sons d'un orchestre de jazz, et en compagnie de danseurs grecs, des bouquets de roses et... des enveloppes, aux cinq couples qui ont fêté la naissance d'un enfant, dans leur nouveau foyer, depuis leur installation, le premier juin dernier!

Première requête en 1983

La parcelle sur laquelle est érigé le groupe d'immeubles, à la rue de la Faïencerie et au passage de l'Intendant, avait été rachetée en 1970 à la fabrique d'ampoules Tungsram, par M. et Mme. Glaus, qui ont exploité un commerce de vins en gros dans les locaux. Le commerce fut remis par la suite au groupe Sibra-Cardinal, qui transféra la société dans d'autres locaux en 1988. Depuis 1973, la famille Glaus étudiait la possibilité de réaliser la construction d'immeubles de logements dans ce périmètre situé en zone de développement. L'incendie de la menuiserie voisine Gillet, en 1983, accélérera le processus, Et, cette même année, la première requête en autorisation de construire fut déposée.

André Glaus étant un profane en affaires immobilières, il s'entoura, dès le début, d'une équipe de professionnels, dont le coordinateur était le promoteur Jean-Pierre Kupferschmid. Pendant sept ans, cette équipe dut s'efforcer de vaincre les barrières administratives. Un «véritable parcours du combattant». On reprochait à une façade d'être trop proche d'une rangée d'arbres. A la densification d'être trop élevée. Au style de ne pas être en accord avec celui du vieux Carouge. Il fallut revenir six fois à la charge avec de nouvelles propositions.

Et M. Glaus, qui a souligné qu'il n'avait pas besoin de cela pour vivre, a failli renoncer plusieurs fois à son projet. Mais la construction, à force d'obstination, put être menée à bien. Elle représente 79 logements de 4, 5 et 6 pièces, dont 17 en loyers libres et 62 soumis aux lois HLM. Des logements pour 250 personnes... Enfin, lors de la cérémonie, le maître d'œuvre remercia les autorités carougeoises de leur appui inconditionnel. Et le maire de Carouge déclara qu'il faudrait beaucoup d'autres obstinés comme M. Glaus pour enrayer la crise du logement.

SEPT ANS DE BAGARRE pour loger 250 personnes (Winteregg)

Un dernier point réglé...

Il restait encore un point à régler, celui des 1484 m2 de surfaces commerciales (arcades au rez-de-chaussée), actuellement inoccupées. C'est que le Département des travaux publics (DTP) voulait les affecter à des commerces dit d'animation (épiceries). Mais à 380 fr. le mètre carré, et vu leur situation quelque peu excentrique, aucun commerce ne voulait de ces locaux. Une demande, faite à un bureau d'ingénieurs, fut refusée. Il fallut aller devant la Commission des recours immobiliers qui débouta le DTP. Celui-ci fit recours auprès du Tribunal administratif, qui, le 7 octobre dernier, donna raison aux promoteurs. (Le groupe d'immeubles «Les promenades» a été réalisé par les bureaux d'architectes Damay, Montessuit, Carlier et Charbonney & Schaefer).

Communes en bref...

Vernier: prix littéraire attribué. Le prix littéraire de la commune de Vernier pour jeunes auteurs 1990, organisé sous les auspices de l'Alliance culturelle romande, a été attribué récemment à des jeunes poètes et nouvellistes, âgés de 16 ans à 25 ans, qui ont envoyé 44 manuscrits de qualité, de toute la Suisse romande. Soulignons que, depuis sa fondation en 1982, le Prix littéraire a déjà reçu plus de 300 manuscrits. Quelques-uns des travaux primés cette année ont été publiés dans une agréable plaquette qu'on peut obtenir à la mairie et aux éditions de l'Emeraude, 11 avenue du Lignon, 1219 Le Lignon. Y figurent des nouvelles d'Eric Cotteron (Genève) et Francine Sacco (Lausanne), et des poèmes de Marion Canevascini (Neyruz), Nathalie Maillard (Vernier) et Olivier Bindschedler (Genève).

Collonge-Bellerive: 7e exposition des artistes

Lancy: pétition pour une meilleure sécurité à la route du Grand-Lancy. Suite à des excès de vitesse répétés, à un grand nombre d'accidents graves dont deux mortels, les 4 et 6 novembre derniers, des habitants d'Onex et du Grand-Lancy, ainsi que les associations de parents d'élèves des écoles et du collège de Saussure, ont lancé une pétition jusqu'au 28 novembre. Ils demandent au président du Grand-Conseil d'étudier et de réaliser un giratoire au carrefour des Six chemins pour modérer le trafic. D'abaisser la vitesse à 50 km/h. Et de contrôler de façon accrue et régulière toute la longueur de la route par radar volant. Soulignons que les habitants avaient lancé des pétitions, à ce propos, en 1981, 83, 84 et 85. «Et les quelques mesures apportées à la suite de ces demandes ne se sont pas révélées suffisantes, puisque les accidents sont de plus en plus nombreux et graves».

PUBLICITÉ

Exceptionnelle collection privée

Kimonos de mariage

EXPOSITION VENTE

27, 28, 29 et 30 novembre 1991
10 à 19 heures

Hôtel Beau-Rivage,
13, quai du Mt-Blanc, Genève

ASSA 18-060864-261119

Quinzaine Gastronomique Italienne

Parfums et saveurs de la cuisine piémontaise
du 20 novembre au 5 décembre 1990

L'Amphitryon

accueille le restaurant
«Pinocchio à Borgomanero»
1 étoile au guide Michelin